

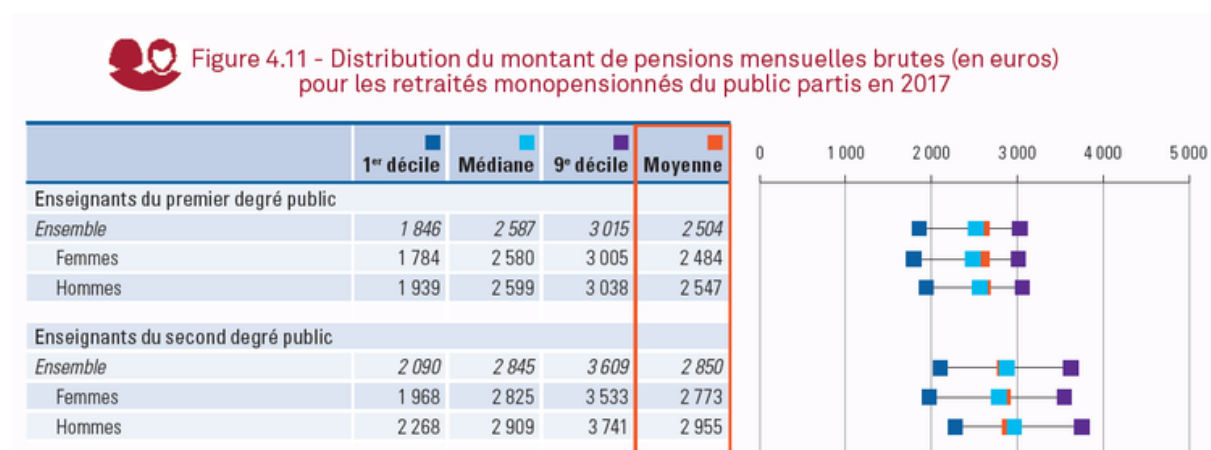
Les « approximations » du Président Macron

Lors du débat sur les retraites à Rodez, le 3 octobre, le président de la République a déclaré qu'il n'était « pas totalement déconnant » quand il parlait d'une retraite moyenne de 1 100 à 1 200 euros par mois pour les nouveaux retraités de l'enseignement.

Et bien si, c'est « totalement déconnant » !

La retraite d'un PE parti au 5^{ème} échelon de la Hors Classe avec une carrière complète touche une pension nette de 2 324€.

Ci-dessous un tableau qui donne les montants bruts des pensions des enseignants.



Par contre, la future réforme des retraites initiée par le Président de la République risque de faire très mal au corps enseignant. Il n'est pas inutile de rappeler que les enseignants, contrairement aux autres fonctionnaires, n'ont que peu ou pas de primes :

25% de primes pour les fonctionnaires en général

10% de primes pour les enseignants du second degré

Et 5% de primes pour les enseignants du 1^{er} degré

Comparaisons de pensions nettes mensuelles en fonction du système de retraite			
Départ à la retraite à	Système actuel basé sur les 6 derniers mois	Système à points	Système mixte avec 20 ans dans les système actuel et 20 à 22 ans dans celui à points
64 ans avec 42 annuités	2 623 €	1 643 €	1 871 €
63 ans avec 41 annuités	2 434 €	1 513 €	1 763 €
62 ans avec 40 annuités	2 251 €	1 387 €	1 624 €

Conscient que les enseignants vont payer un lourd tribut à la Réforme des retraites, le Président a évoqué l'augmentation des salaires enseignants comme une obligation. Mais.....

«Si je revalorisais, comme je veux le faire, l'ensemble des enseignants [...], c'est 10 milliards. On ne peut pas mettre 10 milliards demain, ce sont vos impôts.» A moins d'accepter un allongement du temps de travail, et d'en rabattre sur les vacances : «Il faut repenser la carrière, ça veut dire qu'il faut qu'on arrive à ce que la carrière progresse davantage, qu'on ait un vrai dialogue avec l'ensemble des enseignants et leurs représentants pour dire comment on fait mieux progresser la carrière, comment on paye mieux. Comment, du coup, parce qu'on paye mieux, peut-être on change aussi le temps de travail et la relation au travail. [...] Et qu'on regarde aussi les périodes de vacances par rapport aux autres et puis qu'on pense sa carrière en valorisant beaucoup plus qu'on ne le fait aujourd'hui les périodes d'encadrement.»